

ASSISTANT DE GESTION ADMINISTRATIVE - SECRÉTAIRE DE MAIRIE - GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES

INTÉGRER L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL PAR L'APPRENTISSAGE

PIANISTE - RESPONSABLE DE RESTAURATION COLLECTIVE

30 métiers qui recrutent

TECHNICIEN GÉNIE CLIMATIQUE - AGENT TECHNIQUE POLYVALENT - TECHNICIEN SUPPORTS ET SERVICES

ANIMATEUR ACCOMPAGNEMENT PÉRISCOLAIRE - DIRECTEUR D'ÉHPAD - INFIRMIER - AIDE-SOIGNANT

GESTIONNAIRE URBANISME - TECHNICIEN EAU / ASSAINISSEMENT - AGENT DES ESPACES VERTS

ÉDITION 2020

Sommaire



AFFAIRES GÉNÉRALES 11

- ▣ Assistant-e de gestion administrative 12
- ▣ Directeur-trice / Directeur-trice de collectivité 14
ou d'établissement public / Secrétaire de mairie

FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION / RESSOURCES HUMAINES 17

- ▣ Contrôleur-euse de gestion 18
- ▣ Responsable / Gestionnaire des achats
et marchés 20
- ▣ Directeur-trice financier-ère / 22
Gestionnaire budgétaire, comptable et financière
- ▣ Responsable RH / Assistant-e / Gestionnaire RH 24

RESTAURATION COLLECTIVE 27

- ▣ Agent-e polyvalent-e de restauration 28
- ▣ Cuisinier-ère / Responsable de restauration
collective 30

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF 33

- ▣ Animateur-trice accompagnement périscolaire 34
- ▣ Coordonnateur-trice enfance jeunesse
éducation 36
- ▣ Directeur-trice d'établissement ou
de service d'intervention sociale 38

- Pourquoi ce guide ? 3
- Le service public s'ouvre à l'apprentissage 4
- L'apprentissage et l'alternance en Bretagne 6
- L'apprentissage est la meilleure préparation
aux concours et au recrutement dans
les administrations publiques 8

ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 41

- ▣ Agent-e des espaces verts 42
- ▣ Agent-e d'exploitation de la voie publique 44
- ▣ Agent-e de déchetterie 46
- ▣ Technicien-ne eau-assainissement 48
- ▣ Responsable / Gestionnaire urbanisme
et aménagement 50
- ▣ Responsable / Directeur-trice
services techniques 52

MAINTENANCE DU BÂTIMENT 55

- ▣ Agent-e de maintenance polyvalente
des bâtiments / Ouvrier-ère de maintenance
des bâtiments spécialité électricité 56
- ▣ Ouvrier-ère de maintenance des bâtiments 58
spécialité plomberie, chauffage, climatisation /
Technicien-ne génie climatique
- ▣ Agent-e d'entretien des locaux / 60
Chargé-e de propreté des locaux

SANTÉ 63

- ▣ Aide-soignant-e / Infirmier-ère 64

ANIMATION / SPORT 67

- ▣ Encadrant-e d'activités ou responsable
de structure de loisirs sportifs /
Animateur-trice sportif-tive 68

INFORMATIQUE / NTIC 71

- ▣ Technicien-ne supports et services 72
- ▣ Chargé-e des réseaux et télécommunications 74

Coordonnées des organismes de formation par apprentissage ou alternance 76





Pourquoi ce guide ?

Beaucoup de jeunes aspirent à travailler pour l'intérêt général. Cependant, ils redoutent devoir affronter un parcours d'obstacles pour intégrer la fonction publique et s'interrogent sur la réalité des métiers de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le discours actuel sur la réduction des recrutements de fonctionnaires pourrait laisser penser qu'il n'y a plus de perspectives professionnelles intéressantes. La relance de l'apprentissage est spontanément associée au secteur de l'artisanat et du bâtiment. A l'encontre des idées reçues, **ce guide apporte une foule d'informations concrètes pour aider les candidats et leur entourage à cerner la variété des débouchés du secteur public.**

Surtout, il explique que l'apprentissage et l'alternance constituent l'une des meilleures voies d'entrée dans le service public :

- *Les emplois du service public sont variés en termes de domaines d'activités (cuisine, comptabilité, paysage, animation...) et en niveau d'études.*
- *Des candidats sont recherchés pour certains secteurs professionnels en tension (électricité, soins aux personnes âgées, informatique, paie...).*
- *D'autres métiers connaissent des renouvellements importants suite aux départs en retraite et aux réformes en cours (bâtiment, environnement, urbanisme, jeunesse...).*
- *Les recruteurs publics attendent des collaborateurs opérationnels et motivés par de premières expériences.*
- *La meilleure façon d'apprendre un métier et de vérifier sa vocation, c'est de le découvrir aux côtés d'un tuteur.*
- *De multiples centres d'apprentissages de Bretagne préparent aux emplois du secteur public. Des formations en alternance sont spécialement conçues pour les métiers des collectivités.*
- *Des dispositifs transitoires permettent d'exercer des missions de service public dans l'attente de remplir les conditions pour être titularisé.*

En résumé, l'apprentissage et l'alternance facilitent l'entrée dans le service public, en combinant théorie et pratique, par des parcours encadrés débouchant sur des **postes passionnants en Bretagne !**



Le service public s'ouvre à l'apprentissage

Longtemps associé aux métiers traditionnels de l'artisanat, du commerce, du bâtiment ou des travaux publics, l'apprentissage permet désormais de préparer à une diversité de métiers, notamment ceux du social et des services qui représentent un défi en terme de recrutements dans les années à venir. Il apporte une réponse concrète à de nombreux enjeux des administrations de proximité.

L'apprentissage est une formation en alternance, qui permet d'allier les enseignements théoriques et l'exercice pratique d'un métier, l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle de niveau III à VII et une rémunération. Pour les jeunes de 16 à 29 ans, l'apprentissage permet, très tôt, de connaître le métier "de l'intérieur" tout en finançant ses études. **Il permet une insertion rapide dans le monde professionnel : plus de 7 apprentis sur 10 sont en poste moins d'un an après leur qualification.**

Pour un service de l'Etat, un hôpital ou une collectivité, l'apprentissage est un formidable levier pour dynamiser ses ressources humaines, transmettre les savoir-faire et agir contre les exclusions.

L'apprentissage, pour un jeune, permet de :

- faciliter son entrée sur le marché du travail,
- lutter contre certaines inégalités sociales, en permettant de poursuivre des études tout en étant rémunéré,
- découvrir les 350 métiers de la fonction publique et attirer vers ses carrières.

L'apprentissage dans le secteur public présente quelques variantes par rapport au secteur privé.

▣ Le recrutement à l'issue du contrat

Le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé lié à la formation. Après cette période, les jeunes diplômés peuvent occuper un poste accessible sans concours ou exercer des missions à durée déterminée. Les organismes de la fonction publique se tiennent à leur disposition pour les informer sur les concours et faciliter leur entrée dans la carrière.

▣ La rémunération

La rémunération versée à l'apprenti prend en compte son âge et sa progression dans le cycle de formation.

▣ Le coût de la formation

Les employeurs publics doivent financer directement au CFA la partie du coût de formation non couverte par le CNFPT.

▣ Le maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage est au centre des relations entre le jeune, le centre de formation et l'employeur. Le tuteur assure la transmission des gestes professionnels et des procédures. Cela permet l'entretien de la mémoire informelle du service concerné et valorise les agents expérimentés.

Il a pour missions :

- de contribuer à l'acquisition, par l'apprenti, des compétences nécessaires à l'obtention du titre ou du diplôme préparé,

en liaison avec le CFA : il assure donc la formation pratique et organise le travail de l'apprenti ;

- il confie à l'apprenti des tâches permettant l'exécution de travaux conformes à la progression annuelle de la formation dispensée par le CFA ;
- il est le garant du suivi de l'apprenti et du développement de ses compétences ;
- il assume les fonctions de tuteur, avec, par exemple, l'organisation du temps de travail, ou le suivi du livret d'apprentissage.

Il est directement responsable de la formation de l'apprenti et doit donc présenter des compétences pédagogiques et professionnelles au regard du diplôme préparé.

Pour accompagner au mieux l'apprenti, le CNFPT propose un dispositif de formation spécifiquement dédié aux maîtres d'apprentissage des collectivités.

À consulter : une vidéo sur les formations en alternance proposées par les Centres de gestion bretons : [lien](#)





L'apprentissage et l'alternance en Bretagne

Chaque année en Bretagne, près de 18 000 jeunes décidés à acquérir un véritable savoir-faire professionnel et technologique se forment à 350 métiers en alternance, du CAP au master.

Les organismes publics soutiennent l'apprentissage et l'alternance

▣ Une semaine de l'apprentissage

La Région pilote chaque année en mars une semaine de promotion de l'apprentissage, en accompagnant les CFA dans l'organisation de journées portes ouvertes. C'est une opportunité pour les jeunes et leurs familles de rencontrer formateurs, maîtres d'apprentissage et apprentis. A cette occasion, des guides de l'apprentissage sont édités.

▣ Des événements pour découvrir métiers et formations

Organisés avec le soutien du Conseil régional de Bretagne, le dispositif "Un des meilleurs apprentis de Bretagne" et le salon "Les Olympiades des métiers" permettent aux jeunes en formation de

montrer la qualité de leur savoir-faire : cela valorise l'ensemble des dispositifs d'apprentissage et ses modes d'accès à de nombreux métiers.

▣ Des dispositifs d'alternance ciblant les métiers territoriaux

Les Centres de Gestion de la FPT, en partenariat avec des écoles, des universités et Pôle Emploi, ont favorisé la création de cursus tels que des licences professionnelles et des préparations par immersions aux fonctions de secrétaire de mairie, gestionnaires (finances, ressources humaines, urbanisme, action sociale...), de techniciens polyvalents, d'agents de maintenance... Dans chaque département, ces formations débouchent sur des missions temporaires dans l'attente d'un recrutement permanent.

Le portail de la CCI et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne propose également un site d'offres de contrats en alternance (dépôt d'annonces et CV) et une mine d'infos pour se repérer dans les différents contrats, les formations... : www.bretagne-alternance.com



📌 La mobilisation des employeurs publics

Les administrations et collectivités sont encouragées à intégrer des apprentis et des stagiaires en alternance. Sur certaines fonctions spécialisées comme la mainte-

nance électrique et thermique, le soin aux personnes ou la gestion de l'urbanisme, c'est une manière optimale de préparer des recrutements qui sinon s'avèrent difficiles.

Quelles aides ?

Les aides

Le soutien aux apprentis

- 📌 **Tarifs préférentiels pour les apprentis-es qui utilisent le TER** (jusqu'à 75 % de réduction).
- 📌 **Un accès aux logements du CROUS** pour les apprentis-ies en formation dans l'enseignement supérieur.
- 📌 **Une aide de 500 €** pour aider les apprentis à financer leur permis de conduire (sous-certaines conditions) formulaire à retirer auprès du centre de formation.

Le soutien aux employeurs

- 📌 Une aide annoncée par le Ministère du Travail à hauteur de 3 000 € pour les contrats d'apprentissage signés entre juillet 2020 et février 2021. Les modalités seront précisées par décret à venir.
> Plus d'infos : la.gazettedescommunes.com, aefinfo.fr
- 📌 Une aide de la Région Bretagne à hauteur de 2 500 € directement versée aux centres de formation bretons pour l'année de formation 2020-2021, sous conditions d'éligibilité de l'employeur (communes dont la population est ≤ à 30 000 habitants, EPCI dont la population est ≤ à 70 000 habitants, établissements hospitaliers publics, établissements médico-sociaux et sanitaires...).
- 📌 Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CNFPT prend en charge 50 % du coût pédagogique de la formation, dans la limite du coût contrat défini.
> [Guide CNFPT](#)

Les aides du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

- 📌 **Aide à la formation** versée la première année d'apprentissage : 1 525 € (via l'employeur).
- 📌 Aide pour le financement des frais de formation plafonnée à 10 000 € sur une durée de 3 ans.
- 📌 Aide représentant 80 % du coût salarial annuel chargé par année d'apprentissage.
- 📌 Aide pour la prise en charge des frais d'accompagnement complémentaire (dans la limite de 520 fois le SMIC horaire brut).
- 📌 Remboursement des coûts liés à la compensation du handicap (aide technique et humaine, aides à la mobilité...).
- 📌 Aide pour le financement de la formation des tuteurs (10 jrs/an et 150 € TTC/jour maximum).

Pour plus de détails :

- www.alternance.emploi.gouv.fr
- www.fiphfp.fr/Au-service-des-employeurs/Aides-FIPHFP

L'apprentissage est la meilleure préparation aux concours

▣ Une insertion rapide dans la vie professionnelle

L'apprentissage permet une insertion rapide dans le monde professionnel : plus de 7 apprentis sur 10 sont en poste moins d'un an après leur qualification.

Les premiers grades de la fonction publique territoriale sont accessibles sans concours. Pour accéder aux postes permanents qualifiés des trois fonctions publiques et ouvrir ses droits à la carrière, il faudra passer un concours et obtenir un poste. Dans l'attente de cette sélection, il est pertinent d'étoffer son CV.

À partir du moment où le candidat détient des compétences adaptées au service public, il pourra assurer des missions pour de nombreuses administrations et collectivités. Cela signifie que le parcours le plus sûr consiste à apprendre son métier par un cursus en alternance, qui prépare à la fois aux aspects théoriques et aux savoir-faire de terrain.

La professionnalisation des concours a réduit, pour la plupart des grades, les épreuves à une étude de cas et un entretien sur le projet professionnel. Les personnes ayant déjà conforté leurs connaissances par un vécu concret sont les mieux armées pour convaincre les jurys.

Les organismes de la fonction publique (CNFPT, CDG...) guident les candidats dans toutes les étapes et, le cas échéant, peuvent proposer des missions temporaires et des formations qui perfectionnent le profil jusqu'à l'obtention du poste dans le type d'administration voulue.

▣ Comment trouver sa voie ?

Ce guide présente concrètement une trentaine de métiers parmi ceux qui recrutent le plus. Il revient à chaque candidat d'approfondir son projet en rencontrant des professionnels et en échangeant avec le centre de formation correspondant au secteur visé.

La recherche du lieu de stage ou du maître d'apprentissage peut être facilitée par les centres de gestion qui sont en relation avec les collectivités susceptibles d'accueillir des personnes en alternance. N'hésitez pas à les contacter.



et au recrutement dans les administrations publiques

Des aides particulières pour les apprentis en situation de handicap

L'alternance en général et l'apprentissage en particulier sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, le contrat peut durer jusqu'à 4 ans. Par ailleurs, aucune limite d'âge n'existe pour le contrat d'apprentissage aménagé. Le FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) peut prendre en charge les frais pédagogiques.

La dominante concrète des formations facilite l'assimilation des procédures. L'immersion professionnelle permet de créer un réseau et de dépasser les préjugés réciproques.

Le statut de travailleur handicapé permet une dispense de concours pour l'accès aux postes permanents des emplois de catégorie A, B et C dans la fonction publique. Cette procédure prévoit l'intégration au terme d'un contrat d'un an, sous réserve de certaines conditions, comme détenir le diplôme correspondant aux fonctions visées.

📍 Où postuler ?

Vous pouvez consulter les offres d'emploi, les calendriers des concours de la Fonction Publique et obtenir toutes les informations nécessaires sur les sites suivants (*cliquez sur les liens*) :

- www.emploi-territorial.fr
- www.cdg22.fr / www.cdg29.fr / www.cdg35.fr / www.cdg56.fr / www.fncdg.fr
- www.bretagne.bzh
- www.place-emploi-public.gouv.fr
- www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass
- emploi.fhf.fr
- www.bretagne-alternance.com
- apprentissage.bretagne.bzh/

📍 En savoir plus sur les métiers de la fonction publique

- Répertoire interministériel des métiers de l'Etat
- Portail des métiers de la santé et du social
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière
- Répertoire des métiers territoriaux





AFFAIRES GÉNÉRALES

- ▣ Assistant-e de gestion administrative
- ▣ Directeur-trice / Directeur général-e de collectivité ou d'établissement public /
- ▣ Secrétaire de mairie





Assistant-e de gestion administrative

Quelles activités ?

Participe et assiste les responsables dans l'organisation du travail d'un service ou d'une équipe.

- ▣ Gérer et suivre les dossiers (finances, ressources humaines, urbanisme, affaires générales...).
- ▣ Accueillir et prendre en charge les demandes des usagers.

Où travailler ?

- ▣ **Communes** : accueil d'une mairie, service comptable d'un EHPAD.
- ▣ **Intercommunalités** : service RH communauté de communes.
- ▣ **Centres de gestion (CDG), antennes du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).**
- ▣ **Départements** : services administratifs.
- ▣ **Régions** : services administratifs.
- ▣ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière** : préfectures, services de l'Etat, Education nationale, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

Les métiers en lien avec la gestion administrative offrent des opportunités de recrutement auprès de collectivités de tailles variées en contact direct avec le public ou au sein de services. Une maîtrise des outils bureautiques est indispensable.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 29 Quimper
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 22 Plérin
<ul style="list-style-type: none"> ▣ PRÉMICOL : Préparation aux missions des collectivités - Urbanisme / Ressources humaines / Secrétaire de Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Diplôme d'université Carrières juridiques administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ UBS Vannes, CDG 56 Vannes et CNFPT





Directeur-trice général-e de collectivité ou d'établissement public / Secrétaire de mairie

Quelles activités ?

Impulse la mise en œuvre des projets définis par les élus ou toute autre autorité. Apporte une expertise technique et un conseil juridique. Pilote l'organisation des services.

- ▣ Piloter des projets administratifs, techniques, budgétaires.
- ▣ Manager les services.
- ▣ Assurer une veille juridique.

Où travailler ?

- ▣ **Communes** : en qualité de directeur-trice général-e des services ou de secrétaire de mairie.
- ▣ **Intercommunalités** : directeur-trice général-e d'une communauté de communes/agglomération.

Quelles perspectives ?

L'exercice de ces métiers nécessite une maîtrise des aspects juridiques, une capacité d'adaptation, un sens de la communication et du management, afin d'apporter une expertise et un éclairage aux élus et aux services.

Le-la secrétaire de mairie sera amené-ée à travailler dans des collectivités de petite ou moyenne taille. Le-la directeur-trice de collectivité ou d'établissement public harmonisera et coordonnera des activités au sein d'une entité organisée autour de services structurés.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 22 Plérin
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 29 Quimper
<ul style="list-style-type: none"> ▣ PRÉMICOL : Préparation aux missions des collectivités - Urbanisme / Ressources humaines / Secrétaire de Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 35 Thoirigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Diplôme d'université Carrières juridiques administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ UBS Vannes, CDG 56 Vannes et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers de l'administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Université Rennes 2, CDG bretons et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Master DGSCI (Directeur Général des Services Communaux et Intercommunaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Université Rennes 2 Campus Villejean Rennes, CDG bretons et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Master de sciences politiques spécialités management stratégique et organisationnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA universitaire - IEP (Institut d'Etudes Politiques) de Rennes





FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION / RESSOURCES HUMAINES

- ▣ Contrôleur-euse de gestion
- ▣ Responsable/gestionnaire des achats et marchés
- ▣ Directeur-trice financier(ère)
Responsable/gestionnaire de gestion budgétaire, comptable et financière
- ▣ Responsable Ressources Humaines
- ▣ Gestionnaire Ressources Humaines





Contrôleur-euse de gestion

Quelles activités ?

Procède au repérage des missions, activités, prestations et moyens de la collectivité. Aide au pilotage interne et contrôle externe. Réalise des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et d'analyse des coûts.

- ☐ Participer à l'évaluation et à la conception des procédures.
- ☐ Promouvoir une culture de gestion.
- ☐ Animer des projets transversaux stratégiques.

Où travailler ?

- ☐ **Communes et établissements publics** : mairie d'une grande ville.
- ☐ **Intercommunalités** : service finances d'une communauté d'agglomération.
- ☐ **Départements/Régions** : service marchés publics du Conseil départemental et du Conseil régional.
- ☐ **Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).**
- ☐ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière.**

Quelles perspectives ?

La culture du contrôle de gestion se diffuse progressivement au sein des collectivités, ce métier est présent essentiellement dans les collectivités de taille importante. Le développement des structures intercommunales devrait permettre des recrutements sur ces compétences financières.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Licence III Gestion, parcours Finance et Contrôle de Gestion (FCG) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Ecole Universitaire de Management Rennes IGR - IAE
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Master Comptabilité - Contrôle - Audit 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Ecole Universitaire de Management Rennes IGR - IA ☐ Institut des Hautes Etudes Comptables et Financière - IHECF Rennes ☐ ESUP L'école Emploi - Rennes ☐ Pole Sup de La Salle - DSCG Rennes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) et Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Universitaire - IUT Vannes ☐ CFA de la CCI de Saint-Malo/Fougères ☐ CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne



Responsable / Gestionnaire des achats et marchés

Quelles activités ?

Organise et gère la procédure de commande publique. Elabore des contrats et conseille les élus et les services.

- ☐ Planifier et programmer les achats.
- ☐ Gérer les procédures liées aux marchés publics.
- ☐ Concevoir des études et outils d'aide à la décision.
- ☐ Assurer une veille juridique.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : mairies, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).
- ☐ **Intercommunalités** : service marchés publics d'une communauté d'agglomération.
- ☐ **Départements / Régions** : service marchés publics du Conseil départemental et du Conseil régional.
- ☐ **Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)**.
- ☐ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière**.

Quelles perspectives ?

L'ensemble des achats publics doit respecter un cadre juridique précis. La rationalisation des moyens combinés à l'émergence de nouveaux modes de gestion font du/de la responsable des achats et marchés un emploi-clé des collectivités.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CDG 22 Plérin
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CDG 29 Quimper
<ul style="list-style-type: none"> ☐ PRÉMICOL : Préparation aux missions des collectivités - Urbanisme / Ressources humaines / Secrétaire de Mairie) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme d'université Carrières juridiques administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ UBS Vannes, CDG 56 Vannes et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers de l'administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Université Rennes 2 Campus Villejean Rennes, CDG bretons et CNFPT



Directeur-trice financier(ère) / Responsable de gestion budgétaire, comptable et financière

Gestionnaire budgétaire, comptable et financière

Quelles activités ?

Directeur-trice financier(ère)

Supervise les procédures budgétaires, la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt. Pilote un service et manage des collaborateurs.

- ▣ Assister et conseiller les élus dans les orientations financières et stratégiques.
- ▣ Elaborer le budget principal et les budgets annexes.
- ▣ Réaliser l'analyse financière.

Gestionnaire budgétaire

Assure la procédure comptable et budgétaire de la collectivité, vérifie les données comptables.

- ▣ Réaliser les documents comptables et budgétaires.
- ▣ Suivre l'exécution budgétaire.
- ▣ Assister et conseiller les services.

Où travailler ?

- ▣ **Communes** : mairies, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- ▣ **Intercommunalités** : communautés de communes, métropoles.
- ▣ **Départements / Régions** : services administratifs du Conseil départemental et du Conseil régional.
- ▣ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière**.

Quelles perspectives ?

Ces métiers nécessitent une actualisation régulière des connaissances liées aux évolutions constantes de la réglementation budgétaire et comptable. Ils sont passés d'une logique essentiellement comptable à celle du pilotage de gestion.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CDG 22 Plérin
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CDG 29 Quimper
<ul style="list-style-type: none"> ☐ PRÉMICOL : Préparation aux missions des collectivités - Urbanisme / Ressources humaines / Secrétaire de Mairie) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers de l'Administration Territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Université Rennes 2 Campus Villejean Rennes, CDG bretons et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Master Comptabilité - Contrôle - Audit ☐ Master Contrôle de Gestion Audi Opérationnel parcours Systèmes d'Information et Contrôle de Gestion 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Ecole Universitaire de Management Rennes IGR - IAE
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme d'université Carrières juridiques administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ UBS Vannes, CDG 56 Vannes et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) ☐ Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Universitaire - IUT Vannes ☐ CFA de la CCI de St-Malo/Fougères ☐ CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne ☐ Institut des Hautes Etudes Comptables et Financière - IHECF Rennes ☐ ESUP l'école Emploi - Rennes ☐ Pôle Sup de La Salle - DSCG Rennes



Responsable Ressources Humaines / Assistant-e / Gestionnaire Ressources Humaines

Quelles activités ?

Responsable RH

Conçoit et propose une politique d'optimisation des ressources humaines. Anime et évalue sa mise en œuvre.

- ☐ Conseiller les élus et la direction générale en matière d'organisation et de gestion.
- ☐ Contrôler la gestion administrative et statutaire.
- ☐ Elaborer et suivre la masse salariale.

Assistant-e / Gestionnaire RH

Assure la gestion des dossiers des agents dans le respect des procédures et des dispositions réglementaires.

- ☐ Gérer les dossiers individuels, les carrières et les procédures disciplinaires.
- ☐ Réaliser la paie.
- ☐ Assurer une veille réglementaire.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : mairies.
- ☐ **Intercommunalités** : communautés de communes, communautés d'agglomération.
- ☐ **Centres de gestion (CDG)**.
- ☐ **Départements / Régions** : services administratifs du Conseil départemental et du Conseil régional.
- ☐ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière** : services de l'Etat, Education nationale, armées, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

Ces métiers sont à la croisée des politiques de recrutement, de gestion de l'emploi et de la formation. Le contexte de rationalisation des moyens et de la modernisation de l'action publique nécessite l'anticipation des besoins de compétences et une gestion précise de la masse salariale.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> CDG 22 Plérin
<ul style="list-style-type: none"> Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> CDG 29 Quimper
<ul style="list-style-type: none"> PRÉMICOL : Préparation aux missions des collectivités - Urbanisme / Ressources humaines / Secrétaire de Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> Diplôme d'université Carrières juridiques administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> UBS Vannes, CDG 56 Vannes et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> Licence Professionnelle Métiers de la Gestion des Ressources Humaines : Assistant Licence Professionnelle Métiers de la GRH : Assistant 	<ul style="list-style-type: none"> Université Bretagne Sud Institut Universitaire de Rennes
<ul style="list-style-type: none"> Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers de l'administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> Université Rennes 2 Campus Villejean Rennes, CDG bretons et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> Master gestion des ressources humaines mention management et GRH 	<ul style="list-style-type: none"> UBO Brest
<ul style="list-style-type: none"> Master Gestion des Ressources Humaines Parcours stratégie et dialogue social 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole Universitaire de Management Rennes IGR - IAE
<ul style="list-style-type: none"> Master Gestion des Ressources Humaines en contrat de professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Université Bretagne Sud





RESTAURATION COLLECTIVE

- ▣ Agent-e polyvalent-e de restauration
- ▣ Cuisinier-ère
- ▣ Responsable de restauration collective





Agent-e polyvalent-e de restauration

Quelles activités ?

Participe à l'élaboration des repas dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective (normes HACCP), avant le service et sous l'autorité d'un responsable.

- ☐ Nettoyer, éplucher les produits de base, mettre en plat les mets.
- ☐ Distribuer et servir les repas.
- ☐ Entretien des locaux (cuisine et salle de restauration), débarrasser les tables, assurer la plonge.
- ☐ Appliquer les consignes dans le cadre des projets d'accueil individualisés (PAI).

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : restaurant scolaire, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), centre de loisirs.
- ☐ **Intercommunalités** : services de portage de repas.
- ☐ **Départements** : collèges.
- ☐ **Régions** : lycées.
- ☐ **Fonctions Publiques d'État et Hospitalière** : armées, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

La restauration collective évolue et s'adapte aux demandes des consommateurs et aux normes d'hygiène. Les professionnels innent pour répondre aux enjeux du développement durable, de la diététique et de l'alimentation biologique.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Certificat de spécialisation Restauration collective 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne - Rennes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP Agent polyvalent de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la CCI Territoriale d'Ille et Vilaine (Bruz) ☐ CFA de la Ville de Lorient ☐ CFA de la CCI de Brest





Cuisinier-ère / Responsable de restauration collective

Quelles activités ?

Cuisinier-ère

Assure la préparation des repas dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective (normes HACCP)
En fonction du mode de production : cuisine centrale ou cuisine relais.

- ☐ Vérifier les préparations culinaires (goût, qualité, présentation).
- ☐ S'occuper de la maintenance et de l'hygiène des locaux et matériels.
- ☐ Préparer des buffets.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : restaurant scolaire, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), centre de loisirs.
- ☐ **Intercommunalités** : services de portage de repas.
- ☐ **Départements** : collèges.
- ☐ **Régions** : lycées.
- ☐ **Fonctions Publiques d'État et Hospitalière** : armées, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

La restauration collective évolue et s'adapte aux demandes des consommateurs et aux normes d'hygiène. Les professionnels innovent pour répondre aux enjeux du développement durable, de la diététique et de l'alimentation biologique.

Responsable de restauration collective

Cuisinier le matin, gestionnaire l'après-midi, compose chaque jour, aidé de son équipe, les repas pour des écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, patients, retraités...

- ☐ Établir les menus, gérer les commandes auprès des fournisseurs et les stocks alimentaires, gérer le budget.
- ☐ Réceptionner les livraisons des aliments et vérifier la conformité.
- ☐ Encadrer le personnel.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA réseaux CCI – Brest, Rennes, Saint-Malo/Fougères ☐ CFA de la CMA des Côtes d'Armor – Dinan et Ploufragan ☐ CFA CCI Métropolitaine Bretagne Ouest – Brest ☐ CFA de la CMA Finistère – Quimper ☐ CFA de CMA du Morbihan – Vannes ☐ CFA de la CCI Territoriale d'Ille et Vilaine Rennes – Saint-Malon – Fougères ☐ CFA de la FRMFREO Saint Aubin d'Aubigné
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Baccalauréat professionnel cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA) – Côtes d'Armor-Ploufragan, Finistère-Quimper, Morbihan-Vannes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet professionnel Art de la cuisine (Niveau bac) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Côtes d'Armor ☐ CFA de la CMA du Finistère-Quimper
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet Professionnel Arts du service et commercialisation en restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Côtes d'Armor
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Titre professionnel Chef de cuisine en restauration collective (Niveau Bac) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ AFPA Rennes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Certificat de spécialisation Restauration collective 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne – Rennes





ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉDUCATIF

- ▣ **Animateur-trice
accompagnement
périscolaire**
- ▣ **Coordonnateur-trice
enfance-jeunesse-éducation**
- ▣ **Directeur-trice
d'établissement ou de
service d'intervention sociale**





Animateur-trice accompagnement périscolaire

Quelles activités ?

Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse. Accueille et anime des groupes d'enfants en activités éducatives. Encadre les enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires.

- ☐ Organiser un projet périscolaire.
- ☐ Animer un cycle d'activités périscolaires.
- ☐ Prendre en charge les enfants, encadrer les animations.
- ☐ Construire du lien avec les acteurs éducatifs et les parents.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : Service enfance/jeunesse, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), Maison Pour Tous (MPT).
- ☐ **Intercommunalités** : Service enfance/jeunesse, centres de loisirs.
- ☐ **Fonction Publique d'Etat** : Education nationale, établissements scolaires, établissements d'enseignement privés soumis au contrôle de l'État.

Quelles perspectives ?

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a entraîné le développement d'activités périscolaires et le recours à des agents qualifiés. Les centres de loisirs et les centres de vacances connaissent des pics d'activité saisonniers qui nécessitent des recrutements.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA du sport de Bretagne - Dinard
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA de l'ARFASS





Coordonnateur-trice enfance jeunesse éducation

Quelles activités ?

Coordonne les activités des établissements, dispositifs et services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, etc. dans le cadre du projet global de la collectivité, en lien avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs.

- ☐ Organiser et mettre en œuvre les politiques enfance, jeunesse, éducation. Assister et conseiller les élus.
- ☐ Evaluer les actions EJE, promouvoir les établissements ou services EJE. Assurer une veille prospective.
- ☐ Manager / Encadrer.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), service enfance/jeunesse/éducation/sports.
- ☐ **Intercommunalités** : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), Services enfance/jeunesse/éducation/sports.
- ☐ **Départements** : Protection Maternelle Infantile (PMI).
- ☐ **Régions**.

Quelles perspectives ?

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires a entraîné le développement d'activités périscolaires et le recours à des agents qualifiés. Les centres de loisirs et les centres de vacances connaissent des pics d'activité saisonniers qui nécessitent des recrutements temporaires.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA du sport de Bretagne - Dinard
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA du sport de Bretagne - Dinard





Directeur-trice d'établissement ou de service d'intervention sociale

Quelles activités ?

Dirige, au sein d'une structure médico-sociale, un établissement ou un service accueillant des publics vulnérables, en liaison avec les partenaires associatifs et institutionnels du secteur.

- ☐ Définir et piloter un projet d'établissement.
- ☐ Piloter l'évaluation de l'établissement.
- ☐ Concevoir, mettre en œuvre et évaluer l'accompagnement des personnes accueillies.
- ☐ Animer et piloter les équipes pluriprofessionnelles.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD).
- ☐ **Intercommunalités** : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- ☐ **Fonction Publique Hospitalière**.

Quelles perspectives ?

Le vieillissement de la population, l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées et l'évolution de la demande sociale nécessitent une prise en charge de proximité.

Les attentes des publics évoluant rapidement, le métier est amené à se professionnaliser et à se spécialiser régulièrement.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Diplôme d'état d'assistant de service social ou de conseiller socio-éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ ITES (Institut pour le Travail Educatif et Social) – Brest ▣ ASKORIA – Rennes, Lorient, Saint-Brieuc
<ul style="list-style-type: none"> ▣ CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention sociale) 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) – Rennes ▣ ASKORIA – Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ▣ CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsabilité d'Unité d'Intervention Sociale) 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ ASKORIA – Bruz, Morlaix et Rennes ▣ ITES (Institut pour le Travail Educatif et Social) – Quimper





ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ▣ Agent-e des espaces verts
- ▣ Agent-e d'exploitation de la voie publique
- ▣ Agent-e de déchetterie
- ▣ Technicien-ne eau - assainissement
- ▣ Responsable / Gestionnaire urbanisme et aménagement
- ▣ Responsable / Directeur-trice services techniques





Agent-e des espaces verts

Quelles activités ?

Réalise les opérations techniques d'aménagement et d'entretien des espaces verts (parcs, jardins...), terrains de sport et bordures de voiries.

- ☑ Maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux.
- ☑ Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (inondation, glissement de terrain...).
- ☑ Reconnaître les végétaux.
- ☑ Utiliser les produits phytosanitaires et ses alternatives.
- ☑ Tailler les arbustes et arbres et tondre les espaces verts.
- ☑ Assurer l'entretien courant du matériel.
- ☑ Confectionner et entretenir les massifs et plantations.
- ☑ Manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.

Où travailler ?

Rattaché au service technique ou urbanisme/aménagement des :

- ☑ **Collectivités territoriales** : communes, départements et régions.
- ☑ **Intercommunalités** : syndicats, métropoles, communautés de communes.
- ☑ **Fonction Publique d'Etat** : préfetures, Education nationale, armées...

Quelles perspectives ?

Le secteur des espaces verts fait face à des évolutions technologiques (motorisation du matériel), à une prise en compte croissante de la qualité de l'environnement et au développement des interventions en régie.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Titre professionnel Chargé de maintenance technique polyvalent 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ MFR Saint-Grégoire et CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP agricole jardinier-paysagiste 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA agricole de Saint-Jean Brévelay à Hennebont ☐ CFA agricole de Châteaulin Morlaix Kerliver ☐ CFA agricole de Merdrignac
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet professionnel agricole (niv. III) Travaux d'aménagement paysagers - Travaux de création et d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de l'ECB de Kerplouz à Auray ☐ CFA de la FRMFREO à Questembert ☐ CFA de l'ECB à Rennes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet professionnel ou baccalauréat professionnel aménagements paysagers 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA agricole de Châteaulin Morlaix Kerliver ☐ CFA agricole de Saint-Jean Brévelay à Hennebont ☐ CFA agricole de Merdrignac ☐ CFA de l'ECB à Kerplouz à Auray
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Certificat de spécialisation agricole Constructions paysagères 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la FRMFREO Plabennec



Agent-e d'exploitation de la voie publique

Quelles activités ?

A en charge la réalisation de divers travaux d'entretien et de réparation des voies et des espaces publics.

- ☑ Maintenir la qualité de la voirie afin d'assurer à l'utilisateur des conditions de sécurité et de confort.
- ☑ Poser et déposer la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie. Mettre en place une déviation routière.
- ☑ Entretien la signalisation verticale, les traçages et les marquages au sol, le jalonnement évènementiel.
- ☑ Sceller le mobilier urbain (petite maçonnerie).
- ☑ Conduire des engins spécifiques (travaux publics).

Où travailler ?

Rattaché au service technique ou urbanisme/aménagement des :

- ☑ **Collectivités territoriales** : communes, départements.
- ☑ **Intercommunalités** : métropoles, communautés de communes.
- ☑ **Fonction Publique d'Etat** : Directions Interdépartementales des Routes de l'Ouest (DIRO).

Quelles perspectives ?

Ce métier nécessite la prise en compte croissante de la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, ainsi que de l'essor du développement durable : référentiels labellisés, éco-comparateurs, innovations techniques et technologiques, matériaux.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP Conducteur d'engins (travaux publics) ou constructeur de route ou construction de canalisations (travaux publics) 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA des travaux publics Ploërmel
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Baccalauréat professionnel Travaux publics 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA des travaux publics Ploërmel





Agent-e de déchetterie

Quelles activités ?

Assure l'exploitation fonctionnelle de la déchetterie :

- ▣ Garantir le bon déroulement du tri des apports des usagers.
- ▣ Nettoyer et conserver la propreté sur le site, ses abords et les équipements.
- ▣ Gérer et assurer les conséquences des aléas (neige ou verglas, effraction, benne saturée, véhicules des opérateurs de collecte en panne, conflit d'usagers...) pour permettre la continuité de service.
- ▣ Accueillir et informer les usagers (consignes de tri, promotion des gestes alternatifs...).
- ▣ Répartir les déchets dangereux selon leur nature.
- ▣ Anticiper et optimiser l'enlèvement des bennes et des conteneurs pleins.
- ▣ Appliquer les règles de sûreté, d'hygiène et de sécurité.

Où travailler ?

Rattaché aux déchetteries :

- ▣ **Intercommunalités** : Syndicats Mixtes Intercommunaux du Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM), métropoles, communautés de communes.

Quelles perspectives ?

Ce métier évolue avec le développement de nouvelles filières de collecte : recyclage, réparation, valorisation et réutilisation des déchets, en lien avec la croissance de la filière et le secteur de l'économie sociale et solidaire.



Où se former ?

Formations

- ▣ CAP propreté environnement urbain, collecte et recyclage

Organismes

- ▣ CFA agricole Pontivy





Technicien-ne eau - assainissement

Quelles activités ?

Contrôle les effluents, les réseaux, fait appliquer les règlements et surveille le bon fonctionnement des systèmes de canalisations.

- ☐ Gérer les travaux de renouvellement ou d'extension de réseaux et les travaux d'entretien réalisés sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement, les poteaux incendie.
- ☐ Suivre les interventions techniques courantes sur le réseau : réparations de fuites, relevés des compteurs, renouvellement des branchements, compteurs.
- ☐ Exploiter les indicateurs de performance et les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et de traitement.

Où travailler ?

Rattaché au service technique ou urbanisme/aménagement des :

- ☐ **Collectivités territoriales** : communes, départements et régions.
- ☐ **Intercommunalités** : syndicats des eaux avec assainissement collectif.

Quelles perspectives ?

Le domaine de l'eau-assainissement connaît un durcissement de la réglementation : auto-contrôles, exigences accrues de la qualité sanitaire de l'eau, rendements des réseaux (Loi Grenelle 2), importance de la protection des périmètres de captage de l'eau potable et renforcement de la protection contre les risques de pollution.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ BTSa Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU) 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA agricole Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ▣ BTS Métiers des services à l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA de la propreté à Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers techniques des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Université Rennes 2 Campus Mazier Saint-Brieuc, CDG bretons et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle Génie de l'assainissement et des systèmes de traitements de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA agricole Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle Génie des procédés pour l'environnement parcours procédés de traitement et de valorisation des rejets 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA Universitaire de Bretagne - Vannes



Responsable urbanisme - aménagement

Gestionnaire urbanisme - aménagement

Quelles activités ?

Conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain.

- ☐ Participer à la définition de la politique de développement urbain et d'aménagement de la collectivité.
- ☐ Coordonner les projets en garantissant leur cohérence par rapport aux principes de développement urbain durable du territoire.
- ☐ Assister les élus dans l'élaboration et le suivi des documents d'urbanisme : schéma de cohérence territoriale (SCOT), plan local d'urbanisme (PLU), plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)...
- ☐ Assurer une veille juridique.

Où travailler ?

Rattaché au service urbanisme/aménagement des :

- ☐ **Collectivités territoriales** : communes, départements et régions.
- ☐ **Intercommunalités** : syndicats, métropoles, communautés de communes.

Quelles perspectives ?

Le secteur de l'urbanisme et de l'aménagement développe des politiques publiques transversales et durables (articulation avec l'habitat, les transports, l'économie, l'environnement, les interventions techniques, voire la politique de la ville). On constate également l'intégration de la dimension environnementale et la prise en compte de la prévention des risques naturels et technologiques.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Préparation à l'emploi pour les métiers administratifs territoriaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 22 Plérin
<ul style="list-style-type: none"> ▣ PRÉMICOL : Préparation aux missions des collectivités - Urbanisme / Ressources humaines / Secrétaire de Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Diplôme d'université Carrières juridiques administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ UBS Vannes, CDG 56 Vannes et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Université Rennes 2 campus Villejean
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers techniques des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Université Rennes 2 campus Villejean, CDG bretons et CNFPT
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers techniques des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Université Rennes 2 Campus Mazier Saint-Brieuc, CDG bretons et CNFPT



Responsable / Directeur-trice services techniques

Quelles activités ?

Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques et met en œuvre les projets de la collectivité.

- ☐ Manager l'équipe : répartir et planifier les activités, repérer et réguler les conflits...
- ☐ Contrôler et veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ☐ Mettre en œuvre les projets : estimer, planifier les opérations, les travaux neufs, entretenir en régie ou par des entreprises, et en contrôler l'exécution, la qualité et le coût.
- ☐ Faire des propositions pour le budget du service.

Où travailler ?

Rattaché au service technique ou urbanisme/aménagement des :

- ☐ **Collectivités territoriales** : communes, départements et régions.
- ☐ **Intercommunalités** : syndicats, métropoles, communautés de communes.

Quelles perspectives ?

Dans la perspective de nombreux départs en retraite, du développement de l'intercommunalité et du transfert de compétences de l'Etat aux collectivités locales, les collectivités et établissements publics recrutent de plus en plus de techniciens supérieurs intéressés par la vie locale, capables d'autonomie et de polyvalence, dotés d'une culture administrative, financière et managériale.



Où se former ?

Formations

- ▣ Licence professionnelle métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours Métiers techniques des collectivités territoriales

Organismes

- ▣ Université Rennes 2
Campus Mazier Saint-Brieuc, CDG bretons et CNFPT







MAINTENANCE DU BÂTIMENT

- ▣ Agent-e de maintenance polyvalente des bâtiments / Ouvrier-ère de maintenance des bâtiments spécialité électricité
- ▣ Ouvrier-ère de maintenance des bâtiments spécialité plomberie, chauffage, climatisation / Technicien-ne en génie climatique
- ▣ Agent-e d'entretien des locaux / Chargé-e de propreté des locaux





Agent-e de maintenance polyvalente des bâtiments

Ouvrier-ère de maintenance des bâtiments spécialité électricité

Quelles activités ?

Agent-e de maintenance

Maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien ou d'aménagements courants dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment.

- ▣ Procéder à des réparations courantes sur les bâtiments, le matériel et l'outillage.
- ▣ Appliquer la réglementation des établissements recevant du public.
- ▣ Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.

Ouvrier-ère de maintenance spécialité électricité

Effectue la maintenance préventive et curative des installations électriques et procède à la mise en place d'équipements.

- ▣ Effectuer les réparations.
- ▣ Suivre l'exploitation et la maintenance des installations électriques productrices d'électricité.
- ▣ Assurer la sécurité électrique des bâtiments et de ses usagers et optimiser les consommations.

Où travailler ?

- ▣ **Communes** : services techniques, salles, écoles, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).
- ▣ **Intercommunalités** : services techniques, locaux administratifs...
- ▣ **Départements** : services techniques, collèges, musées...
- ▣ **Régions** : services techniques, lycées...
- ▣ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière** : services de l'Etat, Education nationale, armées, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

L'exercice de ces métiers prend en compte l'évolution des normes réglementaires et sécuritaires, une demande sociale exigeante et diversifiée et le recours à des techniques innovantes respectueuses de l'environnement.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor ☐ CFA Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille et Vilaine - Rennes ☐ CFA du bâtiment du Finistère ☐ CFA du bâtiment d'Ille-et-Vilaine ☐ CFA du bâtiment du Morbihan
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP Maintenance de bâtiment de collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ MFR Bretagne Saint-Grégoire ☐ MFR de Plabennec ☐ CFA Maisons Familiales Rurales - St-Grégoire ☐ CFA Education Nationale - Rennes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet professionnel électricien 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA bâtiment d'Ille-et-Vilaine (Saint-Grégoire) ☐ CFA du Morbihan (Vannes) ☐ CFA du Finistère (Quimper) ☐ CFA des Côtes d'Armor (Plérin)
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Titre professionnel Chargé de maintenance technique polyvalent 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ MFR Saint-Grégoire / CDG 35 Thorigné-Fouillard
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Bac Professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Education Nationale - Rennes ☐ CFA Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille et Vilaine - Rennes ☐ CFA du bâtiment d'Ille et Vilaine ☐ CFA Association gestionnaire du CFAI de Bretagne - Plérin ☐ CFA de la Ville de Lorient



Ouvrier-ère de maintenance des bâtiments spécialité plomberie, chauffage, climatisation

Technicien-ne en génie climatique

Quelles activités ?

Ouvrier-ère de maintenance

Assure l'entretien général et l'installation des équipements de plomberie, chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments.

- ☐ Anticiper et effectuer les réparations.
- ☐ Procéder à des installations nouvelles et assurer leur mise en route.
- ☐ Piloter ces installations et optimiser les consommations.

Technicien-ne en génie climatique

Planifie l'entretien et l'installation des équipements techniques de chauffage et de climatisation des locaux soit en régie directe, soit en recourant à des entreprises privées.

- ☐ Rédiger les fiches de travaux des interventions.
- ☐ Organiser et contrôler leur réalisation.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : services techniques, mairies, écoles, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).
- ☐ **Intercommunalités** : services techniques, locaux administratifs...
- ☐ **Départements** : musées, locaux administratifs, collèges...
- ☐ **Régions** : locaux administratifs, lycées...
- ☐ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière** : services de l'Etat, Education nationale, armées, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

Le métier s'exerce dans le cadre de mises au point de techniques nouvelles et performantes liées au confort, aux économies d'eau et d'énergies, sous le fort impact du développement durable, dans un contexte de mutualisations et regroupements de collectivités.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP 2 formations <ul style="list-style-type: none"> - Installateur thermique - Installateur sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP installateur thermique ☐ CAP installateur sanitaire ☐ CFA du bâtiment des Côtes d'Armor ☐ CFA du bâtiment du Finistère ☐ CFA du bâtiment d'I. & Vilaine ☐ CFA du bâtiment du Morbihan
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Baccalauréat Professionnel Technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA du bâtiment des Côtes d'Armor ☐ CFA du bâtiment d'I. & Vilaine
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Brevet professionnel (Niveau IV) Monteur en installations du génie climatique et sanitaire 	
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Mention complémentaire Maintenance en équipement thermique individuel 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA du bâtiment du Morbihan
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Mention complémentaire Technicien en énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de l'Éducation Nationale – Pleyben
<ul style="list-style-type: none"> ☐ BTS Fluides énergie domotique et Bâtiments communicants 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA bâtiment d'Ille-et-Vilaine (Saint-Grégoire)
<ul style="list-style-type: none"> ☐ BTS Maintenance des systèmes option systèmes énergétiques et fluidiques 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de l'Éducation Nationale (Rennes)



Agent-e d'entretien des locaux / Chargé-e de propreté des locaux

Quelles activités ?

Effectue, seul-e ou en équipe, les travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité :

- ☐ Nettoyer les locaux administratifs, techniques ou spécialisés.
- ☐ Trier et évacuer les déchets courants.
- ☐ Contrôler l'état de propreté des locaux.
- ☐ Entretien et ranger le matériel utilisé.
- ☐ Contrôler l'approvisionnement en produits et matériel.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : services techniques, mairies, écoles, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).
- ☐ **Intercommunalités** : services techniques, locaux administratifs...
- ☐ **Départements** : locaux administratifs, collèges, musées...
- ☐ **Régions** : locaux administratifs, lycées...
- ☐ **Fonction Publique Hospitalière**.

Quelles perspectives ?

L'exercice du métier évolue du fait de règles d'hygiène et sécurité au travail renforcées, d'un savoir-faire avéré dans l'application efficace et raisonnée des produits utilisés et dans le maniement des machines et matériels automatisés et informatisés.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ CAP Agent de propreté et d'hygiène ☐ Baccalauréat professionnel Hygiène, propreté et stérilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de l'INHNI Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Titre professionnel Responsable de service hygiène propreté et services 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la propreté (Bruz)







SANTÉ

▣ Aide-soignant-e

▣ Infirmier-ère





Aide-soignant-e /

Infirmier-ère

Quelles activités ?

Aide-soignant-e

Assiste l'infirmier/ère et collabore à la distribution des soins au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

- ☐ Accueillir et prendre en charge les patients et leurs familles.
- ☐ Identifier l'état de santé du patient.
- ☐ Réaliser des soins courants, de soins d'hygiène et de confort et de soins préventifs.

Infirmier-ère

Protège et maintient la santé des personnes par la réalisation de soins infirmiers. Participe et met en œuvre une politique de promotion et d'éducation à la santé et à la prévention.

- ☐ Recueillir les besoins et attentes des malades.
- ☐ Appliquer des prescriptions médicales en matière de soins.
- ☐ Gérer des dossiers médicaux.
- ☐ Superviser le travail des aides-soignants-es.

Où travailler ?

- ☐ **Communes** : Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile (SAAD).
- ☐ **Intercommunalités** : Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- ☐ **Fonction Publique Hospitalière**.

Quelles perspectives ?

Le vieillissement de la population, l'accroissement du taux de dépendance des personnes âgées et l'évolution de la demande sociale nécessitent une prise en charge de proximité. Les employeurs font face à un besoin constant de recrutement des professionnels soignants.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme d'Etat d'aide-soignant 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ IFAS <ul style="list-style-type: none"> - Dinan, Guingamp, Lannion, St Brieuc (22) - Brest, Landernau, Morlaix, Quimper (29) - Fougères, St Malo, Redon, Rennes, Vern/Seiche (35) - Lorient, Malestroit, Pontivy, Vannes (56) ☐ CFA de l'ARFASS <ul style="list-style-type: none"> - Rennes (35) - Brest (29) - Malestroit (56)
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Diplôme d'Etat d'infirmier 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) <ul style="list-style-type: none"> - Dinan, Lannion, St Brieuc (22) - Brest, Morlaix, Quimper (29) - Fougères, St Malo, Rennes (35) - Lorient, Pontivy, Vannes (56)

- Pour tous renseignements : www.bretagne.bzh

- Informations sur les centres de formation et dates de concours : www.ifs-i-fas.com







ANIMATION / SPORT

- ▣ Encadrant-e d'activité ou responsable de structure de loisirs sportifs
- ▣ animateur-trice sportif-tive





Encadrant-e d'activité ou responsable de structure de loisirs sportifs

Animateur-trice sportif-tive

Quelles activités ?

Encadrant-e / Responsable

Met en œuvre la politique du service des sports en matière d'animation sportive, organise, encadre et contrôle sa réalisation. Est responsable d'un ou plusieurs établissements ou complexes sportifs.

- ☑ Encadrer et animer des activités physiques et sportives.
- ☑ Organiser des manifestations sportives.
- ☑ Planifier l'utilisation des ressources et des équipements.
- ☑ Contrôler la maintenance, assurer la surveillance et la sécurité.

Animateur-trice

Participe au sein d'une collectivité à la mise en œuvre de la politique sportive. Conçoit, anime et/ou encadre des activités sportives dans une ou plusieurs disciplines auprès de publics diversifiés dans un environnement sécurisé.

- ☑ Encadrer et animer des activités sportives.
- ☑ Organiser et mettre en œuvre des manifestations sportives.
- ☑ Surveiller et sécuriser les activités.
- ☑ Accueillir divers publics.
- ☑ Etablir une veille sectorielle et juridique.

Où travailler ?

- ☑ **Communes** : Direction des sports (piscine, patinoire, gymnase, stade...).
- ☑ **Intercommunalités** : Direction des sports (piscine, patinoire, gymnase, stade...).
- ☑ **Départements** : collèges, équipements sportifs.
- ☑ **Régions** : lycées, équipements sportifs.
- ☑ **Fonctions Publiques d'Etat** : Education nationale.

Quelles perspectives ?

Face à l'accroissement des loisirs et à la demande accrue des usagers en termes d'équipements sportifs de proximité, les collectivités territoriales portent leurs efforts d'investissement dans ce sens.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ 3 formations : <ul style="list-style-type: none"> - Le DEJEPS Perfectionnement spécialité tennis - 2 BPJEPS : Activités physiques pour tous, sports collectifs (mention handball) 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA du sport de Bretagne - Dinard
<ul style="list-style-type: none"> ▣ BPJEPS activités nautiques voile 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ INB Concarneau (formation continue et apprentissage)
<ul style="list-style-type: none"> ▣ BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités aquatiques et de la natation 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA du sport de Bretagne - Dinard et Quimper







INFORMATIQUE / NTIC

- ▣ Technicien-ne supports et services
- ▣ Chargé-e des réseaux et télécommunications





Technicien-ne supports et services

Quelles activités ?

Assure au sein d'une collectivité la gestion courante de l'exploitation dans le respect des plannings et de la qualité attendue. Il surveille le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logistiques du centre de production dans le cadre des normes, méthodes d'exploitation et de sécurité.

- ☐ Gérer les incidents d'exploitation.
- ☐ Installer et gérer des équipements informatiques.
- ☐ Contrôler la sécurité des équipements.

Où travailler ?

Rattaché à la direction des systèmes d'information des :

- ☐ **Communes.**
- ☐ **Intercommunalités** : communautés de communes, métropoles, communautés urbaines.
- ☐ **Départements.**
- ☐ **Régions.**
- ☐ **Fonction publique d'Etat et Hospitalière.**

Quelles perspectives ?

Face aux fortes modifications des infrastructures et des équipements mais aussi dans le cadre de l'explosion des hauts débits et du transport des flux sur internet, les collectivités recrutent du personnel compétent.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ BTS Services informatiques aux organisations option solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine (CMA) - Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ▣ DUT Informatique-IUT de Lannion 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA Universitaire de Bretagne - IUT de Vannes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ DUT Réseaux et Télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA Universitaire de Bretagne - IUT de Vannes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence professionnelle-Développement de logiciel innovant et sécurisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ CFA Universitaire de Bretagne - IUT de Vannes
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Licence Pro sciences, technologies, santé mention métiers de l'informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Administration et sécurité des systèmes et des réseaux - IUT de Lannion





Chargé-e des réseaux et télécommunications

Quelles activités ?

Gère au sein d'une collectivité les infrastructures de télécommunications et participe au bon fonctionnement du système d'information en garantissant le maintien des différents outils, des logiciels systèmes et infrastructures de communication.

- ☐ Définir l'architecture télécoms et réseaux.
- ☐ Gérer l'opérationnelle des infrastructures.
- ☐ Mettre en œuvre la politique d'achats de services télécoms et contrôler la qualité des services.
- ☐ Assister les utilisateurs.

Où travailler ?

Rattaché à la direction des systèmes d'information des :

- ☐ **Communes.**
- ☐ **Intercommunalités** : communautés de communes, métropoles, communautés urbaines.
- ☐ **Départements.**
- ☐ **Régions.**
- ☐ **Fonctions Publiques d'Etat et Hospitalière** : préfectures, services de l'Etat, Education nationale, police, armées, hôpitaux...

Quelles perspectives ?

Face aux fortes modifications des infrastructures et des équipements mais aussi dans le cadre de l'explosion des hauts débits et du transport des flux sur internet, les collectivités recrutent du personnel compétent.



Où se former ?

Formations	Organismes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ DUT informatique et DUT réseaux et télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Universitaire IUT Vannes et Saint-Malo ☐ IUT de Lannion
<ul style="list-style-type: none"> ☐ BTS service aux organisations 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine - Bruz
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Licence professionnelle systèmes informatiques et logiciels spécialité conception de solutions décisionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Universitaire de Vannes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Master professionnel informatique spécialité génie logiciel 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA Universitaire de Rennes
<ul style="list-style-type: none"> ☐ Titre (niveau 1) Manager de systèmes d'information et infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFA de la CCI du Morbihan Lorient
Diplôme d'ingénieur : <ul style="list-style-type: none"> ☐ ENSIBS management et ingénierie de la sécurité ☐ ENSTB techniques de l'industrie option réseaux et télécoms ☐ ENNSAT spécialité informatique et réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☐ CFAI (CFA de l'industrie) <ul style="list-style-type: none"> - Vannes - Brest - Lannion

Coordonnées des organismes de formation

Côtes d'Armor

Ville	Organismes	Adresse	Téléphone
Caulnes	CFAA de Caulnes	Route de Dinan - BP 20 - 22350 Caulnes	02 96 83 82 53
Lannion	CFA Industriel de Bretagne - Ecole Nationale Supérieure Sciences Appliquées Technologie (ENSSAT)	9 rue Kerampont - 22300 Lannion	02 96 46 90 00
Merdrignac	CFAA de Merdrignac	6 rue du Porhoët - BP 9 - 22230 Merdrignac	02 96 28 41 61
Plérin	CDG 22	1 rue Pierre et Marie Curie - BP 417 22194 Plérin cedex	02 96 58 64 00
	CFA du bâtiment Côtes d'Armor	Avenue du Chalutier "Sans Pitié" - BP 115 22191 Plérin cedex	02 96 79 89 79
	CFAI de Bretagne	7 rue du Bignon - la Prunelle - BP 221 22192 Plérin cedex	02 96 74 71 59
	CFA de l'ARFASS	Centre d'Affaires Athéna - 2 rue François Jacob - 22190 PLERIN	02 96 75 46 79
Ploufragan	CFA de la Chambre de Métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor	Campus de l'Artisanat et des Métiers Le Tertre de la Motte - BP 51 - 22440 Ploufragan	02 96 76 27 27
Pommerit-Jaudy	CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne - Lycée Pommerit	Lycée Pommerit - Le Chef du Bois - CS 60020 22450 Pommerit-Jaudy	02 96 91 35 63
Saint-Brieuc	ASKORIA	12 r Vau Méno - CS 30507 - 22005 Saint-Brieuc cedex 1	02 96 78 86 20
	Université Rennes 2	Campus Mazier - 2, avenue Antoine Mazier 22015 Saint-Brieuc cedex 1	02 96 60 43 00
Brest	CFA de la CCI de Brest (IFAC)	465 Kerlaurent 29490 Guipavas	02 29 00 60 60
	CFA Universitaire Ecole Nationale Supérieure de Télécommunications de Bretagne (ENSTB) - Télécom Bretagne	Technopôle Brest Iroise - CS 83818 29238 Brest Cedex 03	02 29 00 11 11
	CFA Universitaire - Site de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE)	12 rue de Kergoat - CS 93837 - 29238 Brest cedex 2	02 98 01 60 39
	Institut pour le Travail Educatif et Social (ITES)	170 rue Jules Janssen - ZAC de Kergaradec Guipavas - 29806 Brest Cedex 9	02 98 34 60 60
Concarneau	Institut Nautique de Bretagne (INB)	2 rue Bayard - 29900 Concarneau	02 98 50 84 84
Hanvec	CFAA de Kerliver-Châteaulin	Domaine de Kerliver - 29460 Hanvec	02 98 20 00 08
Morlaix	ASKORIA	87 route de Callac - CS 47945 - 29679 Morlaix cedex	02 98 63 23 00
Plabennec	CFA Maison Familiale et Rurale (MFR)	15 rue des Ecoles - 29860 Plabennec	02 98 40 40 73
Pleyben	CFA de l'Éducation Nationale - Lycée professionnel du bâtiment	Rue de Kerven - 29190 Pleyben	02 98 26 76 76

Finistère

L'offre de formation évolue rapidement. Pour vérifier toutes les possibilités, consultez le site du GREF Bretagne : www.formation.gref-bretagne.com

par apprentissage ou alternance

Finistère

Ville	Organismes	Adresse	Téléphone
Quimper	CDG 29	7 boulevard du Finistère - 29336 Quimper cedex	02 98 64 11 30
	CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère	24 route de Cuzon - 29196 Quimper cedex	02 98 76 46 35
	CFA du bâtiment Finistère	1 rue François Marie André - Moulin des Landes - 29000 Quimper	02 98 95 97 26
	Institut pour le Travail Educatif et Social (ITES)	Zac de Cuzon - 29000 Quimper	02 98 90 38 73
Bruz	ASKORIA	Campus de Ker Lann - Pierre de Maupertuis 35174 Bruz cedex	02 99 05 06 10
	CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine	Campus de Ker Lann - Faculté des Métiers Rue des Frères Montgolfier - BP 17201 35172 Bruz cedex	02 99 05 45 45
	CFA INHNI OUEST	Rue Urbain Leverrier - Campus de Ker Lann CS 27229 - 35172 Bruz cedex	02 99 26 10 80
Dinard	CFA du sport	24 rue des Marettes - BP 90243 35802 Dinard cedex	02 99 16 34 16
Rennes	AFPA	6 avenue du Haut Sancé - 35000 Rennes	3936
	ASKORIA	2 avenue du Bois Labbé - CS 44238 35042 Rennes Cedex	02 99 59 41 41
	CFAEN Education nationale	53 rue Antoine Joly - 35000 Rennes	02 99 54 65 60
	CFA régional des compagnons du devoir Bretagne	2 rue Jules Verne - 35000 Rennes	02 99 65 14 00
	CFA Universitaire - Site de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP)	104 boulevard Duchesse Anne - 35700 Rennes	02 99 84 39 39
	CFA Universitaire - Site de l'Institut de Gestion Rennes (IGR)	11 rue Jean Macé - 35700 Rennes	02 23 23 77 77
	CFA de l'enseignement catholique de Bretagne	Centre St Mélaïne - 6 Bld E. Mounier CS 50623 35706 Rennes cedex 7	02 22 06 06 13
Saint-Aubin-d'Aubigné	CFA Maison Familiale et Rurale (MFR)	4 allée du Clos Sireuil - 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné	02 99 55 20 81
Saint-Aubin-du-Cormier	CFAA Saint Aubin du Cormier	La Lande de la Rencontre - BP 12 35140 Saint Aubin du Cormier	02 99 45 14 59
Saint-Grégoire	CFA du bâtiment Ille & Vilaine	11 rue des Glénan - ZA du Pontay 35760 Saint-Grégoire	02 99 23 61 00
	Maison Familiale et Rurale (MFR)	Les Rabinardières - BP 46325 6 35763 Saint-Grégoire Cedex	02 99 68 81 11

Ille & Vilaine

Coordonnées des organismes de formation

Ille & Vilaine

Ville	Organismes	Adresse	Téléphone
Saint-Jouan-des-Guérets	CFA de la CCI de Saint-Malo / Fougères	17 rue Siochan - BP 6 - 35430 Saint-Jouan-des-Guérets	02 99 19 15 20
Saint-Malo	CFA Universitaire - IUT de Saint-Malo, Université Rennes 1	Rue de la Croix Désilles - CS 51713 35417 Saint-Malo Cédex	02 99 21 95 00
Thorigné-Fouillard	CDG 35	Village des collectivités - 1 avenue de Tizé CS 13600 Thorigné-Fouillard Cedex	02 99 23 31 00
Auray	CFA de l'Enseignement Catholique de Bretagne	Lycée Agricole et Horticole Kerplouz Route du Bono - 56400 Auray	02 97 24 34 40
Credin	CFA des métiers de la production agricole	Kérel - 56580 Credin	02 97 51 59 79
Hennebont	CFAA Hennebont	76 rue du Talhouët - BP 14 - 56701 Hennebont cedex	02 97 36 23 40
Lorient	ASKORIA Pôle formations Sanitaires et Sociales	7 rue des montagnes - 56108 Lorient cedex	02 97 87 65 10
	CFA de la CCI du Morbihan	2 bis rue Edouard Beauvais - 56323 Lorient cedex	02 97 02 40 00
	CFA de la ville de Lorient	Rue Saint-Marcel - BP 30010 - 56315 Lorient cedex	02 97 35 31 80
Ploërmel	CFA des travaux publics de Bretagne	Parc d'activités La Lande du Moulin 9 rue du Domaine - 56800 Ploërmel	02 97 72 07 72
Pontivy	CFA agricole - Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA)	Le Gros Chêne - Rue de Bretagne - BP 181 56308 Pontivy Cedex	02 97 25 93 10
Questembert	CFA Maisons Familiales et rurales	1 boulevard Pasteur - BP 12 - 56230 Questembert	02 97 26 10 77
Vannes	CDG 56	6 bis rue Olivier de Clisson - CS 82161 56005 Vannes cedex	02 97 68 16 00
	CFA de la Chambre de Métiers et de l'artisanat du Morbihan	10 boulevard des Iles - BP 82311 56008 Vannes cedex	02 97 63 95 10
	CFA Industriel de Bretagne - Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS)	Campus Tohannic Yves Mainguy 56017 Vannes cedex	02 97 01 72 73
	CFA universitaire de Bretagne - IUT Vannes	8 rue Montaigne - BP 561 - 56017 Vannes cedex	02 97 62 64 64
	CFA du bâtiment Morbihan	12 boulevard des Iles - BP 412 - 56010 Vannes cedex	02 97 63 43 09
	Université de Bretagne-Sud (UBS)	Rue André Lwoff - 56000 Vannes	02 97 01 70 70

Morbihan



Contacts

Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG)



CDG 22

1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 - 22194 Plérin cedex
Tél. 02 96 58 64 00

www.cdg22.fr



CDG 29

7 boulevard du Finistère
29336 Quimper cedex
Tél. 02 98 64 11 30

www.cdg29.fr



CDG 35

Village des collectivités territoriales
1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 Thorigné-Fouillard cedex
Tél. 02 99 23 31 00

www.cdg35.fr



CDG 56

6 bis rue Olivier de Clisson
CS 82161
56005 Vannes cedex
Tél. 02 97 68 16 00

www.cdg56.fr

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) Bretagne



PIBS CP n°58
56038 Vannes cedex
Tél. 02 97 47 71 00

www.cnfpt.fr

Région Bretagne



283 avenue du Général Patton
CS 21101 - 35711 Rennes cedex 7
Tél. 02 99 27 10 10

www.bretagne.bzh

Bretagne Alternance



COCEB
1 avenue du Gal Guillaudot
35000 Rennes

www.bretagne-alternance.com

FIPHFP (Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)



12 avenue Pierre Mendès-France
75013 Paris
Tél. : 01 58 50 99 33

www.fiphfp.fr

PFRH (Plateforme régionale interministérielle d'appui à la gestion des ressources humaines)



www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne

DIRECCTE Bretagne (Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)



3 bis avenue de Belle Fontaine
CS 71714 - 35517 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 99 12 22 22

www.bretagne.direccte.gouv.fr

